

APPEL A PROJET AFRICA 2020

La saison **Africa 2020** englobe les 54 États Africains et se veut résolument panafricaine.

Elle se propose de montrer combien les grandes problématiques actuelles partagées (circulation des hommes, des biens et des cultures, écologie et biodiversité, développement populations et territoires, innovation, ère du numérique, etc.) portent sur la construction d'un avenir commun, dont le continent africain sera un acteur majeur.

Vos projets devront s'inscrire dans une vision moderne du continent africain.

Un thème pour le premier degré : « Afrique – aujourd'hui, demain »

Les classes des écoles maternelles et élémentaires sont invitées à participer à l'appel à projets sur le thème : « *Afrique - aujourd'hui, demain* ». Ce dernier propose aux élèves de travailler sur la modernité du continent africain, sur les liens contemporains entre la France et l'Afrique et à imaginer ceux de demain.

Les travaux présentés par les classes de maternelles sont encouragés.

Un thème pour le second degré : « Nouveau(x) regard(s) sur l'Afrique »

Les classes du second degré (collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels) sont invitées à réaliser un projet sur le thème : « *Nouveau(x) regard(s) croisé(s) sur l'Afrique* ». Il pourra se décliner autour de différents axes en lien avec l'esprit *Africa 2020* :

- arts et arts de vivre : le développement artistique en Afrique, une nouvelle donnée culturelle ;
- circulation des biens et des personnes : la richesse d'une présence croisée sur les deux continents ;
- croissance et développement durable : quelles clés pour un avenir partagé ? changement climatique et impact sur l'agriculture et les sociétés ;
- coopération économique et pédagogique : partager un monde en mouvement en se formant ? quels enjeux scolaires pour l'Afrique et la France ?;
- éducation à l'image : la place de l'image et de l'information, les nouveaux médias.

Ces exemples n'épuisent en rien d'autres problématiques qui pourraient être retenues par les équipes éducatives

Modalités de participation à l'appel à projets et modalités de labellisation des projets Africa 2020

Chaque porteur de projet proposera la réalisation d'un ou plusieurs supports pédagogiques dont la forme est laissée à l'appréciation des équipes éducatives (ex objet, expo, site, ou vidéos, livre ou spectacle, etc.)

Le projet pourra se développer sur les deux années scolaires 2019-2021. Les équipes pédagogiques privilégieront une ou des restitutions entre le 1^{er} juin et mi- décembre 2020, dates encadrant la saison *Africa 2020*.

- Les porteurs de projets transmettent la fiche d'inscription dûment remplie, incluant le budget prévisionnel et une éventuelle demande de subvention, au comité académique *Africa 2020* .
- Le comité académique *Africa 2020* retiendra les projets les plus remarquables sans limitation de nombre ;

- L'ensemble des dossiers retenus seront transmis au pôle *Africa 2020 –DREIC/MEN-*, accompagnés de l'avis du comité académique sur chaque dossier et par ordre de préférence. Le nombre de projets académiques peut être variable, compris entre 10 et 20 maximum

Les critères présentés dans le tableau suivant guideront le choix du jury académique et national dans l'évaluation des travaux présentés :

Critères pédagogiques
Le projet devra s'inscrire dans les programmes scolaires ou les dispositifs pédagogiques existants
Le projet devra s'appuyer sur l'enseignement d'au moins deux disciplines scolaires
Le projet devra s'organiser autour du lien entre l'Afrique et la France dans une perspective contemporaine, comparative et prospective
Le projet devra être co-construit avec un ou plusieurs partenaires africains ou issus de la diaspora africaine
Le projet devra donner lieu à un support pédagogique interdisciplinaire. Le comité académique et le pôle <i>Africa 2020</i> seront attentifs à l'utilisation des TICE et au caractère innovant du projet.

Les dossiers devront parvenir au Comité Académique Africa 2020 au plus tard le 25 janvier 2020 à l'adresse : Africa2020@ac-toulouse.fr

Aide au financement

L'appel à projets *Africa 2020* s'inscrit dans les appels à projets traditionnels portés par la DREIC et seront traités administrativement pour les établissements du second degré par le renvoi du document spécifique (joint) dûment rempli pour les établissements du second degré ; par le renvoi d'un imprimé CERFA 12156-25 (joint) dûment renseigné pour le premier degré.

Le montant de la subvention demandée dans le cadre du budget ne pourra excéder 40% du budget prévisionnel total équilibré du projet présenté. Il sera plafonné à 4 000 euros par projet. L'éventuelle subvention attribuée devra être utilisée impérativement avant le 31 décembre 2020. Le budget devra être construit sur la base d'un co-financement.

Outils et ressources pédagogiques

Une plateforme de communication dédiée est accessible sur le portail EDUSCOL <https://eduscol.education.fr/africa2020/> et sur education.gouv.fr. Elle sera progressivement alimentée par des ressources pédagogiques, par discipline, en lien avec les programmes scolaires et la liste nationale des partenaires.

Elle permettra notamment aux équipes éducatives d'identifier:

- les différents partenaires possibles par académie de la saison dans l'Éducation nationale ;
- les projets événementiels hors Éducation nationale de la saison *Africa 2020* afin de créer des synergies pédagogiques ;
- des établissements participants en France et en Afrique, les institutions impliquées, etc.

Valorisation

Les projets obtenant le label national *Africa 2020* seront valorisés

- dans le cadre du programme officiel national *Africa 2020* ;
- dans le cadre des supports de communication mis en œuvre par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ) ;
- le cas échéant, dans le cadre des manifestations nationales développées à l'occasion d'*Africa 2020*.

Le label *Africa 2020* est un gage de qualité qui garantit au projet d'avoir été reconnu parmi d'autres propositions comme innovant, structurant et original, porteur de sens pour les élèves qui y participent. Le label *Africa 2020* permettra une grande lisibilité aux projets retenus.

Les porteurs de projet sélectionnés autorisent l'utilisation totale ou partielle de leur production par le pôle *Africa 2020* de la DREIC et par le commissariat général *Africa 2020*/Institut français.

Contact :

AFRICA 2020

Africa2020@ac-toulouse.fr

Africa 2020 – DAREIC

DAAC

Tél : 33 (5)36 25 87 81

33 (5)36 25 88 62

Lien académique : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/africa-2020>